



VILLE DE
Saint-Malo



Communiqué de presse
Vendredi 28 juin 2024, à Saint-Malo

27 chambres proposées au lycée maritime Florence-Arthaud Il reste encore des places pour loger les saisonniers à l'internat

Grâce à un accord conclu entre la Région, la Ville de Saint-Malo et le lycée maritime Florence-Arthaud, l'internat de cet établissement professionnel met à disposition, depuis l'été 2023, 27 chambres inoccupées du 5 juillet au 26 août, pour y loger des travailleurs saisonniers, employés majoritairement dans des entreprises du secteur touristique. Profitable à l'employeur comme au salarié, ce partenariat original offre une solution d'hébergement confortable et abordable (de 5 € à 14 € la nuit) dans une zone littorale où il est particulièrement complexe de se loger pendant l'été. Alors que la haute saison approche, il reste encore une douzaine de chambres à louer !

À Saint-Malo, pour un loyer abordable, les occupants ont le choix entre **des chambres en colocation (2 à 4 lits) ou des chambres individuelles**. Tous ont aussi accès à des espaces communs, **foyer et cafétéria**, où il est possible de se restaurer, le tout dans un **internat en excellent état**, construit en 2015 et situé à quelques encablures d'Intra-muros et du littoral. Un **parking sécurisé** est à disposition des occupants pour les voitures et les deux-roues.

Une **participation de 2 €/nuit/bénéficiaire est par ailleurs demandée aux employeurs**.

Lancée avec succès à l'été 2023, l'opération est donc renouvelée cette année à la demande de la Ville de Saint-Malo. Le dispositif prévoit que la Région, propriétaire du lycée, confie la responsabilité des lieux à la municipalité en juillet-août, moyennant une participation de sa part auprès du lycée concernant la prise en charge des fluides.

La Ville participe ensuite techniquement et financièrement, en confiant la **gestion locative des chambres à l'UMIH Logement**, dépendant de l'UMIH Côte d'Emeraude. L'organisation professionnelle des métiers de l'hôtellerie-restauration se charge de **l'accueil des saisonniers** mais aussi de **l'entretien** et du **gardiennage** du bâtiment d'internat 24h/24.

Une centaine de chambres proposées à la location dans trois lycées de Bretagne Nord en 2024

C'est aussi l'UMIH Logement qui gère l'accueil des locataires au **lycée Yvon-Bourges (47 chambres, dont 4 encore vacantes)**, à la demande de la **Ville de Dinard**. **Dinan agglomération** a pour sa part choisi de gérer en direct l'occupation de l'internat du **lycée Ker Siam à Dinan (30 chambres)** où, là aussi, des **places restent disponibles**.

Chaque année, la Région héberge par ailleurs, dans ses lycées, des associations, compagnies culturelles ou pelotons de gendarmerie qui y séjournent ponctuellement, lors de grands événements (Vieilles Charrues à Carhaix, Festival Interceltique à Lorient...).

Où s'adresser :

Pour Saint-Malo et Dinard / UMIH Logement : 02 99 56 60 95 ou logement@umih35emeraude.fr

Pour Dinan agglomération : 02 96 87 77 97 ou contact@dinan-agglomeration.fr

Contacts presse

Région Bretagne : Odile Bruley - 06 76 87 49 57 - odile.bruley@bretagne.bzh
Saint-Malo : Julie Beaulieu - 02 99 20 86 07 - jbeaulieu@saint-malo.fr